Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260610-CCAS20260202-DE

Conseil d'Administration du mercredi 10 juin 2026

Délibération n°2026/02/02

Objet : 5 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **approbation du procès-verbal du conseil d'administration du lundi 27 avril 2026.**

Après lecture du procès-verbal du conseil d'administration du 27 avril 2026 par Mme Nicole KERISIT, secrétaire de séance.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

❖**D'ADOPTER** le procès-verbal du conseil d'administration du 27 avril 2026.

Vote : Pour : 13 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Au registre sont les signatures

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 17/06/2026
Publié le 17/06/2026

Pour extrait conforme
Le Président,
Jean Francis RICHEUX



Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260610-CCAS20260202-DE

Saint-Père Marc en Poulet

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE ST PERE MARC EN POULET

Séance du mercredi 10 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix du mois de juin à dix-huit heures sept le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de Saint-Père-Marc-en-Poulet, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Elisabeth LE PAPE, Vice-Présidente, en vertu des articles R123-16 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Membres en exercice : 15
Présents : 12
Pouvoir : 1
Nombre d'absents excusés : 2
Nombre d'absents non excusés : 1

Date de convocation et d'affichage : 4 juin 2026

Etaient présents : Mme Roseline ABALEA, Mme Marie-Renée COURTILLÉ, Mme Laurence GODEFROY, Mme Béatrice HUARD, Mme Nicole KERISIT, Mme Elisabeth LE PAPE, Mme Nathalie LECUMBERRY, Mme Marcelle LOHOU, Mme Murielle MAUFROY, M. Jean-Roger PLANÇON, Mme Marie-Madeleine RIGAUD, Mme Karine THOMAZEAU-CHESNOT

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Patrick HERVÉ, M. Jean-Francis RICHEUX

Absents excusés : NÉANT

Absents non excusés : M. Thierry NUSS

La séance a été déclarée ouverte à 18h07.

Mme Nicole KERISIT a été nommée secrétaire de séance.